

Type de réunion

Réunion d'école publique

Question N°5 : quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Il convient préalablement de réaffirmer la qualité du travail réalisé dans les écoles maternelles. Les activités qui y sont menées, dans le domaine de la maîtrise de la langue en particulier, favorisent dans de très larges proportions les réussites futures.

Quatre priorités constituent le socle commun de connaissances et de compétences assignées à l'école primaire :

- L'école doit être le lieu où l'on apprend à devenir citoyen. Les compétences qui permettent de vivre ensemble doivent véritablement se trouver au cœur des préoccupations des enseignants. Ce sont ces savoir être qui permettent la vie à l'école, mais aussi bien au-delà de l'école et donnent les bases de la vie sociale. L'école ne doit donc pas se limiter à la transmission de connaissances (qui dans certains domaines revêtent rapidement un caractère obsolète) ; elle doit s'attacher à la maîtrise de comportements qui permettent la vie en société.
 - L'école doit permettre aux élèves d'atteindre un degré de maîtrise de la lecture et de l'écriture et des mathématiques qui permette la poursuite d'une scolarité harmonieuse. Il conviendrait pour cela que soient apportées quelques modifications :
 - Les CP dédoublés sont considérés comme une réponse positive, qu'il conviendrait de développer,
 - La carte scolaire doit être repensée, de façon à éviter les classes surchargées, prioritairement à l'école maternelle et au cycle 2.
 -
 - L'école doit permettre aux élèves de développer des compétences dans le domaine de la maîtrise de l'outil informatique. Le constat concernant la mise en œuvre de cet enseignement est préoccupant : l'informatique est trop peu enseignée dans les écoles primaires. Il conviendrait de :
 - - Donner une véritable formation aux enseignants,
 - Doter les écoles d'un matériel suffisant et d'assurer la maintenance de cette dotation. Il conviendrait que cette dotation se fasse sur des crédits d'Etat, et non sur des dotations municipales, ce qui contribue à renforcer les inégalités entre les élèves, en fonction du lieu d'habitation de leur famille.
 - De donner aux écoles des moyens humains permettant le dédoublement des classes pour la mise en œuvre de séances d'informatique.
 - L'école doit permettre aux élèves de développer des compétences dans le domaine des langues vivantes. La capacité à s'exprimer dans une langue vivante étrangère apparaît comme une des priorités absolues pour l'école du 21^e siècle. Cette compétence passe par :
 - Une formation de tous les jeunes enseignants en IUFM.
 - Une formation de tous les enseignants actuellement en poste, dont les compétences linguistiques ne permettent pas de dispenser cet enseignement, ce qui permettrait de redonner une équité sur le plan départemental et national : aujourd'hui, les élèves enseignés en langue en CM2 ne le

sont que grâce au partenariat engagé entre les communes volontaires et le Conseil Général de l'Essonne.

Ce premier temps de débat permet par ailleurs d'aborder deux points :

- L'impérative nécessité de concevoir une véritable liaison entre l'école élémentaire et le collège, visant à améliorer la continuité sur le plan des apprentissages et sur le plan du développement de l'enfant.
- Le rôle des parents dans l'école

Question N°13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Constat :

- Le nombre de RASED est trop restreint et ne permet pas d'apporter l'aide appropriée à un nombre croissant d'élèves qui en ont besoin.
- Les enseignants se sentent parfois démunis face à des élèves en grande difficulté scolaire.
- Les médecins scolaires sont trop peu nombreux : le dépistage de certains troubles des apprentissages ne revêt pas un caractère systématique.
- Les structures d'accueil hors Education Nationale (CMPP en particulier) sont surchargés et imposent des temps d'attente très longs à des enfants devraient pouvoir trouver rapidement une réponse à leurs difficultés.
- L'école, dans son fonctionnement actuel, ne permet pas d'accueillir les élèves handicapés.
- Besoins :
- Développer le nombre de RASED .
- Accroître le nombre d'enseignants par école, de manière à alléger les effectifs, dans le but de permettre une prise en charge plus efficace des élèves en difficulté scolaire.
- Assurer à tous les enseignants une formation leur permettant de dépister de façon plus précise les troubles des apprentissages.
- Inclure dans la formation initiale des enseignants une formation relative aux premiers secours.
- Développer de façon significative les CMPP, dans le but de permettre une prise en charge rapide des élèves qui en relèvent.
- Développer la communication entre l'école et les familles : permettre aux parents d'enfants en grande difficulté de se sentir moins seuls et isolés face aux démarches à entreprendre.
- Disposer dans les écoles d'un personnel formé pour assurer l'accueil des enfants handicapés.

Question N°12 : comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

La majorité des parents souhaite aimerait aider leurs enfants à apprécier l'école et à travailler. Cependant, ils ne sont pas ou mal informés de ce qui s'y passe et ils ne savent ce qu'ils peuvent faire pour être en adéquation avec ce qu'on demande à leurs enfants. Cette situation réserve d'un manque de dialogue entre les familles et l'école.

Il existe un fossé entre l'école et les parents. Ceux-ci se sentent jugés par les enseignants. Il semble important que l'école se dote de moyens d'accueillir les parents. Ceci peut se faire en dégagant du temps pour cela. En effet, les enseignants ne sont pas toujours suffisamment disponibles après une journée de travail. Il faut donc aménager du temps pour pouvoir le consacrer à l'accueil des familles à l'exclusion de toute autre tâche.

Il faut aussi multiplier les possibilités de rencontre, les réunions de début d'année sont notoirement insuffisantes pour pouvoir aborder finement les problèmes éventuels de élèves. De plus, les parents ont parfois l'impression d'être jugés par les enseignants, ils éprouvent donc des réticences à susciter des rencontres au cours desquelles, il leur arrive de se sentir mis en difficulté.

Pour pallier à cette situation, il est préconisé, en plus de l'organisation du temps des enseignants, qu'ils bénéficient d'une formation à l'écoute et à la communication avec les parents d'élèves afin que ces rencontres conservent leur caractère constructif pour l'enfant.

Les enseignants signalent que cette formation est dispensée à l'I.U.F.M., mais de façon trop rapide et n'est pas ou peu mise en pratique dans les écoles ensuite.

Le rôle primordial des directeurs d'école, dans leur rôle d'interface entre les familles et les enseignants est souligné. Cependant, les directeurs déchargés ont parfois du mal à assurer cette fonction tant leurs tâches sont multiples. Pour les directeurs qui ont charge de classe, ceci est encore plus difficile.

La question des moyens mis en œuvre pour remédier aux difficultés des enfants est posée. Pourquoi, ne propose-t-on pas des aides en personnel, en temps et en aménagement du travail des enfants qui en ont besoin comme cela se fait pour ceux qui présentent un handicap ? La difficulté scolaire est vécue comme une forme de handicap social.

Attention, cependant à conserver des groupes classe significatifs. L'instituteur n'est pas et ne pas être un précepteur. Il a besoin pour que les élèves construisent les savoirs de s'appuyer sur le groupe en tant que moteur des apprentissages.

L'enfant est un tout qu'on ne peut pas fractionner. Il faut que les personnes qui interviennent auprès de chacun d'entre eux le fasse dans sa spécialité. Un enseignant n'est pas parent, ni psychologue par rapport à l'enfant qui est dans sa classe, au même titre que le rôle du maître est tout à fait spécifique et ne peut pas être assumé par quelqu'un d'autre. Cependant, il est nécessaire qu'il y ait un minimum de concertation pour que chacun concoure à la réussite des élèves.

L'enfant est un tout qu'il ne faut surtout pas fractionner selon les moments, les lieux et les intervenants auprès de lui. Chaque personne et chaque structure ont un rôle spécifique complémentaire des autres.

Il convient de signaler les apports majeurs de plusieurs structures qui entourent les enfants. Tout d'abord il faut souligner le rôle important joué par les collectivités territoriales par le biais des services qui travaillent directement ou indirectement avec les enfants. Il faut mettre en valeur le travail fourni par les aides éducateurs (là où il y en a encore) et par les Aides de Vie Scolaire (A.V.C.) qui apportent leur concours précieux à l'amélioration de la vie des enfants dont ils ont la charge.

Ces différents partenaires doivent se donner comme mission d'aider les enfants à prendre en compte les deux aspects fondamentaux de la vie en société : chacun a des droits, mais aussi des devoirs envers elle.

Le constat est fait que les moyens financiers dont l'école est dotée sont insuffisants. Il faut que la société s'interroge sur les moyens qu'elle est prête à fournir à l'école pour accomplir sa mission.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1.

2.

3.